



À VOIR

A) Point de vue : Massif des Palanges, Le massif des Palanges, d'une superficie de 5 000 ha, dont 3 000 ha boisés, forme la limite naturelle du nord et de l'est du Lézézou. Son point culminant, le puech du Pal, s'élève à 1 155 m d'altitude.

Sur la commune d'Agen-d'Aveyron se trouve la plus grande partie boisée du massif, communément appelée forêt des Palanges. Il s'agit de la forêt visible au nord, en rive droite du ruisseau de Laval.

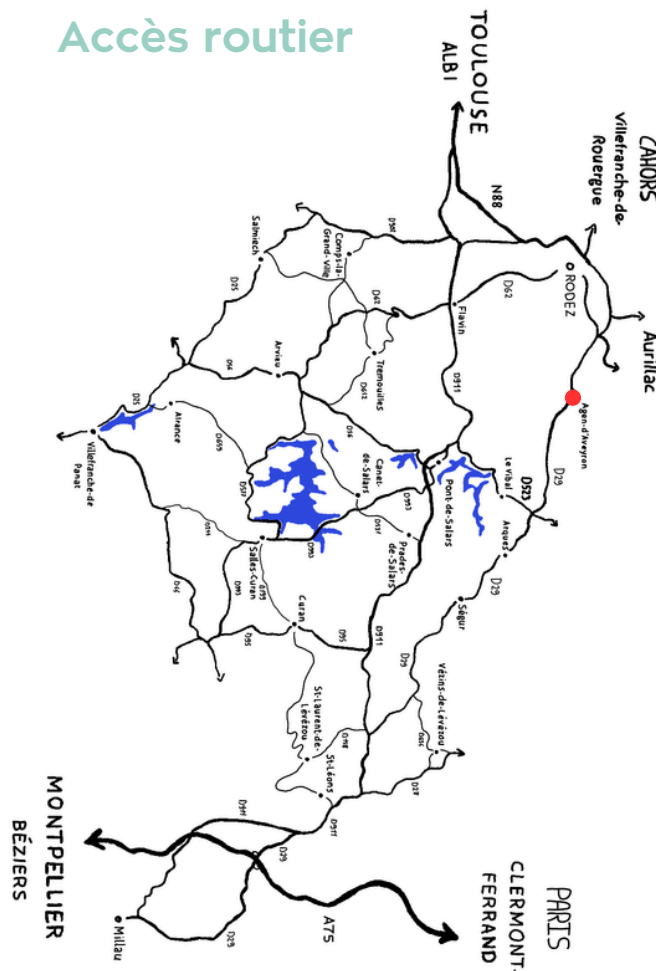
B) Point culminant à 810m

C) Point de vue : Le Causse comtal, vaste plateau calcaire, caractéristique des paysages des Grands Causses, présente un relief relativement ouvert, marqué par la présence de pelouses sèches, de cultures et de boisements clairsemés.

Depuis ce point de vue, le causse est visible à l'ouest de la vallée de l'Aveyron. Son paysage contraste avec les reliefs plus boisés du Lézézou et du massif des Palanges, offrant de larges perspectives sur les espaces agricoles et les formations calcaires caractéristiques de ce territoire.

AGEN D'AVEYRON

Accès routier



Credit photographique : ©PIRENAIC - Credit cartographie : ©ICN // IPNS - Impression : Juin 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

simplement
Lézézou.

AU PIED DES PALANGES

📍 Agen d'Aveyron

🚶 7,5km

🕒 2h30

🏔 250m

📍 PR

📊 Difficulté Facile

Départ : Place Pierre Cussac à Agen d'Aveyron

Point d'eau :

La table des copains (voir horaires d'ouverture)



Lézézou.
ATTRACTIVITÉ & TOURISME

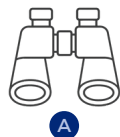
Lézézou Attractivité & Tourisme
28 Place de la Rivière - 12290 Pont-de-Salars
05 65 46 89 90 | tourisme@levezeou.fr

1 En sortant du parking, partir à gauche en longeant la place Cussac. Longer la D56 et la traverser au premier passage protégé. Continuer jusqu'à la fontaine. Suivre à droite la rue "les clauzades". Traverser la D29. Prendre, en face le "chemin des Joncas", route de desserte qui se prolonge par un chemin empierré. Au carrefour des quatre chemins, virer en épingle à gauche sur le chemin longeant bois et pâtures.

2 Déboucher sur la route conduisant à Issanchou le bas. Laisser la ferme sur la gauche et poursuivre jusqu'au relais.

3 S'engager sur un chemin caillouteux. A travers bois, descendre vers la vallée. A un croisement de chemins d'exploitation, bifurquer à gauche en suivant un ruisseau canalisé. Rejoindre le chemin carrossable, qui se transforme en route de desserte. Traverser la D29 et passer entre les premières maisons d'Agén. Traverser la D56 sur le passage protégé pour rejoindre le parking.

Point de vue Massif des Palanges



Point culminant 810m

B

Point de vue Causse Comtal

